

# Charte multimédia



## I. PREAMBULE :

La Médiathèque propose l'accès à Internet comme outils de recherche documentaire dans le cadre de sa mission de diffusion de l'information et de la culture.

L'usage d'Internet doit se faire dans le respect de la législation française et de la mission culturelle et éducative de la Médiathèque.

Les sites consultés doivent respecter la législation en vigueur (droits de l'Homme, droits d'auteurs, etc.)

**Ainsi, la consultation de sites pornographiques ou contraires à la loi, notamment ceux faisant l'apologie de la violence ou de discrimination, est interdite.**

## II. REGLES DE CONSULTATION :

### 1. Accès aux documents numériques :

**La consultation des documents numériques (cédéroms, Internet et périodiques en ligne) est un service que la Médiathèque met gratuitement, tout comme les autres documents, à la disposition de ses usagers inscrits.**

**L'accès à Internet nécessite pour les plus jeunes (moins de 11 ans) la présence d'un adulte responsable.**

Enfin, dans un souci de protection des plus jeunes, les postes multimédia de la Médiathèque sont équipés de filtres.

L'accès se fait sur réservation, par tranches de 30 min, sur un planning disponible à la banque de prêt.

Hors période d'affluence, il est possible de reconduire sa réservation sur la tranche horaire qui suit.

Si un poste de consultation est libre, il est possible d'y accéder sans réservation, après accord du personnel de la Médiathèque.

### 2. Consultation :

#### Internet et périodiques en ligne :

Est autorisée :

- la recherche documentaire par le biais des moteurs de recherche et annuaires
- l'accès à la messagerie

Sont interdits :

- les jeux
- les chats et toute autre forme de forums de discussion
- les téléchargements de quelle que nature que ce soit.

Cédéroms : sont uniquement en consultation sur place des cédéroms encyclopédiques susceptibles d'aider à la recherche documentaire.

Les usagers ne sont pas autorisés à installer leur propre logiciel.

### 3. Tarification :

L'accès aux documents numériques est gratuit, néanmoins l'édition d'impressions est payante (se reporter au guide du lecteur)

Les impressions sont à retirer à la banque de prêt.

Le personnel se réserve le droit de refuser l'impression d'un trop grand nombre de pages.

## III. ENGAGEMENT DE L'USAGER :

### 1. Généralités :

Lors de la consultation, **l'utilisateur est responsable de sa session de travail.**

A la fin de chaque session, la mémoire cache du navigateur Internet est effacée.

Sont interdits :

- la modification de la configuration des ordinateurs mis à disposition.
- L'enregistrement et le téléchargement sur le Bureau.
- L'ajout de sites favoris

L'utilisateur est tenu d'informer toute anomalie survenue lors de sa consultation.

La Médiathèque détient la liste des sites visités et leurs heures de consultation. Elle se réserve le droit de consulter régulièrement ces informations.

**En cas de non-respect du règlement, le personnel de la Médiathèque est habilité à faire cesser immédiatement la consultation des documents numériques ceci de façon temporaire ou définitive.**

### 2. Responsabilités :

**Chaque usager s'engage à respecter le présent document et les codes de conduites en vigueur sur Internet en signant « l'Engagement de l'utilisateur » au moment de son inscription.**

De plus, l'autorisation parentale reste indispensable pour les mineurs âgés de 11 à 18 ans.

**Engagement de l'utilisateur :**

Je soussigné.....m'engage à respecter la charte multimédia ci-dessus et accepte les responsabilités qui en découlent afin de pouvoir accéder au réseau Internet de la Médiathèque :

Date :

Signature :

**Pour les moins de 18 ans, accord des parents :**

Je soussigné(e) -----certifie avoir pris connaissance de la charte multimédia, en accepte les responsabilités qui en découlent et autorise mon fils/ma fille à utiliser le réseau Internet de la Médiathèque :

Date :

Signature :